LE JOURNAL DE GOLINHAC

BULLETIN MUNICIPAL N°2

AUTOMNE/HIVER 2020/2021 NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE / MAIRIE DE GOLINHAC / NE PEUT PAS ETRE VENDU

Sommaire

1 Le mot du Maire

2 Les infos mairie

14 La vie du village

17 Rencontre avec nos doyens

18 Culture

19 La bibliothèque et Les associations

21 Un peu d'histoire locale

NUMEROS UTILES

MAIRIE

tél : 05 65 44 50 12
fax : 05 65 44 52 40
adresse : Le Bourg 12140 Golinhac
mail : golinhac@orange.fr
site : https://notremairiegolinhac.fr (en cours de réalisation)
page facebook : commune de Golinhac
le maire et ses conseillers sont à votre écoute, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h00
le 1er et le 3ème samedi du mois
De 8h30 à 12h00

COMMUNAUTE DE COMMUNES COMTAL LOT & TRUYERE

18 avenue Marcel Lautard 12500 Espalion
05 65 48 29 02 - mail : secretariat@3clt.fr
Site : comtal-lot-truyere.fr

CENTRE SOCIAL RURAL D'ENTRAYGUES-SUR-TRUYERE

3 rue du Collège 12140 Entraygues-sur-Truyère
05 65 44 49 57
centresocial.entraygues@wanadoo.fr

ESPACE EMPLOI FORMATION
05 65 44 49 58 - pre.entraygues@orange.fr
ADEL Association pour le Développement Local
MISSION LOCALE le 2ème vendredi du mois su RDV uniquement
05 65 73 85 85

ASSISTANTES SOCIALES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Les mardis de 9h30 à 11h30 sur RDV uniquement
05 65 73 04 00

ASSISTANTES SOCIALES MSA 1er jeudi du mois sur RDV
05 65 75 76 40

CPAM les lundis de 15h à 16h

POINT INFO SENIORS 1er vendredi du mois de 9h30 à 12h sur RDV uniquement - 05 65 48 92 83

ADMR D'ENTRAYGUES

16 Quai du Lot 12140 Entraygues-sur-Truyère
05 65 61 62 21

TRESORERIE D'ESPALION

Via Podensis 4-6 Avenue d'Estaing 12500 Espalion
05 65 44 02 05

SMAEP DE MONTBAZENS - RIGNAC (service usagers-eau potable)

9 rue des Artisans - ZA le Fargal 12220 Montbazens
05 65 47 97 20
mail : usagers.smaepmr@orange.fr
www.smaep-montbazens-rignac.fr

GENDARMERIE D'ENTRAYGUES

1 chemin de la Roussilhe 12140 Entraygues-sur-Truyère
05 65 44 50 03

LE MOT DU MAIRE

Chers Golinhacoises et Golinhacois,

Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal.
Bien que le début d'année soit passé, l'ensemble des conseillers municipaux ainsi que les employés communaux – que je remercie pour tout le travail fourni - se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux pour 2021.
Recevez là un message d'optimisme, de vision d'avenir, de projets, en ces temps si perturbés par la COVID-19.
Tous nos vœux de santé, de bonheur à vous-même, ainsi qu'à vos proches, à ceux qui vous sont chers.
Je regrette vivement que la cérémonie des vœux n'ait pu avoir lieu.
Cependant, ces fêtes de fin d'année nous ont réconfortés autant que faire se peut : illuminations du village, décorations participatives, colis distribués aux personnes de plus de 75 ans, vœux et présents au personnel communal avec l'équipe municipale ; des attentions entre tous et des moments de chaleur et d'échanges bien différents mais tout aussi forts et sincères !
Malgré ce contexte si particulier, depuis notre prise de fonction le 23 mai 2020, l'équipe municipale, l'ensemble des agents et moi-même nous évertuons à travailler et à avancer pour notre commune.
Depuis quelques mois, divers travaux se réalisent dans des logements communaux, bâtiments touristiques (auberge, camping) tout comme dans le village (nettoyage, mise en valeur, fleurissement…) et se poursuivent, grâce à l'achat ou au renouvellement de certains matériels.
Les travaux de la route communale allant à Entraygues par Belluoc sont lancés, ainsi que la rénovation des deux cimetières, qui va débuter prochainement.
Cette période particulière, qui atténue le lien social, renforce cependant notre volonté de communication ; ce journal en est la preuve, sans oublier également les moyens numériques qui fonctionnent aussi pour le mieux.
Cette année verra également sortir de terre « l'œuvre d'art refuge », projet réalisé par notre Communauté de communes Comtal Lot et Truyère instigatrice également du « Trail d'Aqui », chemin de randonnée de 21 kilomètres mettant en valeur les beaux atouts de notre commune, en cours de réalisation.
J'en profite pour remercier notre Président Nicolas Bessière ainsi que tous mes collègues conseillers intercommunaux.
De futurs travaux sont aussi en bonne voie : vous trouverez dans ce journal les détails du projet de rénovation du couvent et de l'ancienne école privée.
Le printemps arrive ! Et avec lui une nouvelle saison. Souhaitons le meilleur à tous nos acteurs touristiques et économiques.
Que ce printemps soit également annonciateur d'un retour à la normale, pour notre vie municipale, tout comme pour notre vie associative, sportive, culturelle, professionnelle et sociale.
Armons-nous de patience, gardons nos bons réflexes de gestes barrières et de vigilance et souhaitons que le retour à la vie normale soit pour 2021.

Alexandre BENEZET,
Maire de Golinhac.

LES INFOS MAIRIE

Les travaux et achats

Des travaux de rénovation sur les biens immobiliers de la commune ont été entrepris afin d'améliorer la qualité d'accueil de ces biens proposés à la location.

Maison du bourg (ancienne Maison Nicolau)

Cette maison est de nouveau en location. Avant de donner les clés à la nouvelle locataire, la mairie a décidé de faire des travaux :
- démolition de la cheminée de la cuisine, isolation et mur en placo plâtre à la place (entreprise Vernhes Alexis)
- travaux électriques (entreprise Vernhes Anthony)
- peinture et installation d'une cuisine aménagée (par les conseillers municipaux)
- installation d'un nouveau meuble et d'une vasque dans la salle de bain (par les employés communaux)
- installation d'une nouvelle chaudière (entreprise Philippe Carpi)
- pose d'une nouvelle porte d'entrée (entreprise Goli menuiserie)
- pose d'une nouvelle marquise (par les employés communaux)

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Sophie Barbieux qui arrive de Sébrazac. Elle a pu s'approprier les lieux le 1er octobre. Nous espérons qu'elle se plaira dans cette maison.

Maison du bourg (anienne maison Delmas)

La porte du garage chez Mme Dudouit Chantal dans le bourg a été remplacée par Goli Menuiserie.

Pavillon du lotissement Bellevue (ancienne maison Barrié)

Dans le lotissement Bellevue, le pavillon occupé par M. Célérier Ruddy et Mme Chéreau Sandrine a été équipé d'un nouveau portail (posé par les employés communaux) et d'une nouvelle rambarde (Europe Négoce).

AIDES : AMENAGER SON LOGEMENT

Vous avancez en âge et vous souhaitez vous aussi réaliser des travaux pour vivre chez vous le plus longtemps possible ? Des solutions existent pour améliorer votre logement, le rendre plus sécurisant et mieux adapté.

QUELLES SONT LES AIDES DONT VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER ?

Si vous êtes propriétaire :

Plusieurs organismes peuvent vous aider. Les conditions et les montants de prises en charge sont propres à chaque organisme.

* L'ANAH (Agence nationale de l'habitat) pour des travaux d'amélioration ou d'adaptation. Par exemple, le remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied ou l'installation d'un monte-escalier électrique.

Pour bénéficier d'une aide de l'ANAH, votre logement doit en théorie avoir plus de 15 ans à la date à laquelle est acceptée votre demande d'aide. En pratique, cette obligation n'existe pas toujours quand les travaux concernent l'adaptation du logement aux besoins des personnes âgées ou des personnes handicapées. Pour savoir quels sont les critères applicables dans votre situation consultez le site de l'ANAH ou contactez le référent de votre territoire pour connaître les conditions de ressources et les démarches à réaliser.

Le service en ligne monprojet.anah.gouv.fr vous permet de faire vous-même la demande d'aide qui correspond à votre projet de travaux. Il permet également de vérifier votre éligibilité aux aides de l'ANAH et de savoir comment va se dérouler votre demande d'aide.

* Les aides des caisses de retraites. Il est possible de bénéficier d'aides de l'Assurance retraite.
Les caisses de retraite complémentaire proposent également parfois des aides. Renseignez-vous auprès de votre caisse de retraite complémentaire.

* Les aides des collectivités territoriales
Certaines collectivités territoriales (région, département, commune) accordent des aides, des prêts, voire des subventions selon des conditions définies localement.

Pour savoir si des aides spécifiques sont accordées où vous habitez, vous pouvez vous adresser : à un point rénovation info service.
Pour obtenir les coordonnées du point rénovation info service près de chez vous, vous pouvez :
appeler le 0820 15 15 15 (0,05 € /min), faire une recherche sur le site de l'ANAH, ou auprès de l'ADIL (agence départementale pour l'information sur le logement) tél : 05.65.73.18.00
Certains travaux d'aménagement peuvent également être pris en charge dans le cadre de :
l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) attribuée et versée par le conseil départemental,
la PCH (prestation de compensation du handicap) attribuée par la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) et versée par le conseil départemental.

* Les aides fiscales
Des crédits d'impôt peuvent être octroyés pour certaines dépenses réalisées pour installer des équipements pour personnes âgées ou handicapées. Pour en savoir plus, consultez le site service-public.fr.

Si vous êtes locataire :

Le locataire en situation de handicap ou de perte d'autonomie peut faire, à ses frais, des travaux d'adaptation du logement. Au départ du locataire, le propriétaire ne peut pas exiger que le locataire remette le logement dans l'état dans lequel il était avant les travaux d'adaptation. (voir utilisation du logement et travaux sur service-public.fr)

Si vous êtes locataire et que votre propriétaire est d'accord, vous pouvez déposer une demande d'aide à sa place pour adapter votre logement. Dans ce cas, c'est vous qui financez les travaux et bénéficiez des aides de l'ANAH dans les mêmes conditions qu'un propriétaire occupant. Pour en savoir plus, consultez le site de l'ANAH.
Comme pour les propriétaires les collectivités peuvent prendre certains travaux en charge dans le cadre : de l'APA, la PCH attribuée par la MDPH et versée par le conseil départemental.
Des crédits d'impôt peuvent être octroyés pour certaines dépenses réalisées pour installer des équipements pour personnes âgées ou handicapées.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR. OU RENDEZ-VOUS A ENTRAYGUES A LA MAIRIE A LA PERMANENCE D'OC'TEHA (TERRITOIRE-HABITAT ET AMENAGEMENT) LE 4ÈME VENDREDI DU MOIS DE 11H À 12H
(tél : 05 65 73 65 76)

Installation de ralentisseurs

Des dos d'ânes ont été installés par la société Layrac TP.
Un à l'entrée du village devant chez Mme Ladrech, un devant l'épicerie et des bandes rugueuses à la sortie du village en allant vers Notre Dame des Hauteurs. Espérons que ces équipements feront ralentir les véhicules. Rappel la circulation est limitée à 30km à l'heure au niveau des ralentisseurs.

Nettoyage du village

Ces dernier temps, nos agents d'entretien en profitent pour passer le nettoyeur à haute pression et redonner une seconde jeunesse à la place et aux rues principales du village.
Ce nettoyage assurera une pérennité aux pavés et béton désactivé qui embellissent le coeur de village depuis déjà 20 ans et nécessitaient un bon ravalement.

Nouveau tracteur

Dernièrement la mairie de Golinhac s'est dotée d'un nouveau tracteur.
Un nouvel outil de travail apprécié par les employés communaux comme par tous les habitants !
Le tracteur sert au nettoyage et entretien des fossés, de la voirie, à divers travaux et au déneigement.
La maintenance et l'entretien seront assurés par le garage agricole local, Issalys et fils.

Eclairage du clocher

Mi-décembre l'entreprise Anthony Vernhes a installé des projecteurs à l'intérieur du clocher pour le mettre en valeur la nuit.
Celui-ci a été reconstruit en1909 après avoir été frappé par la foudre.

Barrage de Golinhac

Mercredi 21 et jeudi 22 octobre avaient lieu des essais de maîtrise des variations de débits au niveau de l'usine électique.
Nous étions conviés le 2 octobre dans les locaux d'EDF à Entraygues, avec les responsables d' EDF, M. Boursinhac Maire d'Entraygues-sur-Truyère et 3 de ses conseillers, les gendarmes, des représentants de l'association ASVOLT. Lors de cette rencontre une présentation du fonctionnement des barrages et de la production électrique nous ont été faites ainsi que l'explication des maîtrises de variations de débits.
Suite à cette rencontre, nous nous sommes retrouvés les 21et 22 octobre pour assister aux essais de lâchers et MVD (Maîtrise des Variations des Débits).
Ces essais sont téléconduits de Toulouse. Leurs objectifs sont :
- de mesurer les risques liés à la saisonnalité (baigneurs, pêcheurs...)
- de mettre à jour les consignes de sécurité
- de faire un état des lieux de l'implantation de la rivière
- d'avoir 0 accident sur la France.

L'essai du 21 octobre au point aval de l'usine, avait pour but d'enregistrer les temps de transit, la vitesse, la montée des eaux et les remous induits, avec une prise de charge de 0 à 80 m3 en 2 mn.
L'essai du 22 avait les mêmes objectifs avec une prise de charge d'une durée de 6 heures (ce qui correspond aux lâchers de période estivale).

Projet de reconversion des couvent et école

Comme évoqué dans sa profession de foi, la rénovation du couvent et de l'ancienne école privée est une des priorités de la nouvelle équipe municipale.
Il s'agit d'un projet d'envergure pour Golinhac : le site se trouve au coeur du village.
Dès le mois de juin, le Maire et la 1ère adjointe ont lancé des études en collaboration avec la société «Champs du Possible» qui exerce une activité d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, de conduite d'opération et programmation architecturale de faisabilité, pour les collectivités. L'entreprise avait été contactée une première fois en 2018 pour un premier état des lieux du site. Il semblait naturel de leur faire à nouveau appel pour relancer le projet.
Le site c'est :

- le couvent, bâtisse en pierre datant de 1923 (2 niveaux de 85 m2 soit 170 m2 au total sur un terrain de 2 692 m2).
- l'ancienne école, bâtie en 1966 suite à l'incendie de la toiture du couvent (mai 1966) sur un niveau de 172 m2 (2 classes + un préau) sur un terrain de 603 m2

Le conseil municipal a visité les lieux pour se rendre compte du potentiel et réfléchir aux pistes envisagées.

Pistes retenues par l'ensemble du conseil municipal:

- ***Pour l'ensemble du site*** :

L'espace extérieur est important et de qualité : point dominant, vue imprenable, rochers, terrain en terrasse, etc... Le premier souhait est donc que cet espace soit public, ouvert à tous. Pour cela, différents cheminements, traversées, ouvertures sont envisagés. Une sorte de jardin public avec jeux pour enfants, petit terrain de pétanque, espace scénique extérieur, etc...

- ***Pour l'école*** :

- ***Une maison des associations*** : Améliorer l'existant afin que toutes les associations puissent en profiter.
- ***Une petite salle communale*** : Ce projet se veut public, ouvert à tous les Golinhacois et qu'ils se l'approprient : il s'agit d'une petite salle pour 30/40 personnes maximum pouvant convenir pour des repas de famille, d'associations, des réunions, vins d'honneur de mariage, etc... Une salle ouverte vers l'extérieur, vers la vue, vers le jardin. En effet, la salle des fêtes actuelle manque d'espace extérieur notamment pour les enfants, et, est parfois trop grande pour un simple repas/réunion. Elle continuera bien sûr à garder son rôle pour les manifestations plus importantes (quines, belotes, bals, fêtes du village, grands repas, etc....)
- ***Un espace de co-working*** : Il s'agit d' un espace de travail partagé qui pourra être loué à la demande et par plusieurs personnes à la fois. Un lieu où se pratiquent l'échange, l'ouverture : une nouvelle façon de travailler ! Un lieu pour une attractivité et une activité économique.

- ***Pour le couvent*** :

- ***Un gîte d'étape***. Le Chemin de St Jacques connaît actuellement un renouveau, un nouvel élan. Le gîte actuel, dans le camping, est vieillissant (40 ans) et dépassé (dortoirs, toilettes à la turque, simple vitrage...). Le but est de le remplacer, avec la même capacité (environ 20 places) et non d'en créer un autre. Rappelons qu'Estaing a rénové son gîte récemment, Espeyrac est en train de le faire, Golinhac doit proposer quelque chose de plus adapté, plus actuel aussi. Plus actuel dans le sens où ce gîte ne serait pas seulement dédié aux Pèlerins mais aussi aux cyclistes (le parcours Vallée du Lot à vélo passe chez nous) avec équipements adaptés (garage à vélos, espace lavage, etc...) aux motards, aux randonneurs, aux habitants également (besoin d'hébergement pour évènement familial, etc...)

Tous ces projets sont liés : Ils répondent à différents besoins : pour les habitants, les associations, l'économie, le tourisme. Ils pourront cohabiter dans ce nouvel espace public, que chacun pourra s'approprier à sa façon.
Souhaitons qu'ils participent au mieux à la vie et à l'image de Golinhac.

* Le 16 août nous nous sommes rendus à la stèle de la Garrigue.
Etaient présents M. Goumon Maire de Campuac, M. Bénézet Maire de Golinhac, M. Boursinhac Maire d' Entraygues, M. Anglars Maire de Sébrazac et plusieurs élus ainsi que des représentants de la FNACA.
Cette commémoration faisait partie d'une tournée de tous les monuments à la mémoire des résistants de la guerre 39/45.
Après un discours de la Présidente du «Souvenir français» et de M. Carmarans qu'il a rappelé avec émotions les faits de cette bataille et la perte de leur camarade Jacques Anquetin, l'assemblée s'est restrouvée autour d'un verre de l'amitié et un morceau de fouace.
Vous pouvez retrouver en p. 21 un récapitulatif de ce combat.

* Le 26 août au soir nous avions le plaisir de recevoir à la mairie de Golinhac Nicolas Bessiere, Président de notre Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère et Claire Molinier, Directrice générale des services.
Un moment de rencontre et d'échanges bien apprécié, en toute convivialité !
Un bon travail en commun en perspective.
La Communauté de Communes a pour objectif de rencontrer les conseils municipaux des communes pour se présenter et faire le lien, souvent avec Claire Molinier DGS et certains vice-présidents.
L'important est de créer des réflexes de sollicitation, consultation sur les dossiers avec la CCCLT qui est ouverte à tous.
Suite à cet échange M. Bessière a tenu à inviter les élus et les conseillers de la communauté pour visiter les locaux à Espalion (18 bis Avenue Marcel Lautard). Cette rencontre a été l'occasion de mettre un visage sur le personnel de tous les services proposés.

* Une rencontre de présentation des gendarmes aux élus a eu lieu à Entraygues salle du cinéma le 15 septembre.
Celle-ci avait pour but de faire connaissance et avoir une information sur les missions actuelles de la gendarmerie dans nos contrées et les moyens existants permettant de les mener à bien.

11 novembre 2020 : Célébration du 102ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.
Hommage différent vu le contexte sanitaire mais tout aussi sincère pour perpétuer le devoir de mémoire, l'hommage à nos Anciens Combattants morts pour la France.
Nombre restreint de participants :
- le Maire Alexandre Bénézet,
- les trois adjoints ;
- le président de la Fnaca et ses porte-drapeaux,
- la gendarmerie d'Entraygues
- le maire et deux élus de nos voisins et amis de Campuac.

Afin de vous permettre de suivre en direct l'actualité du village, la commission «communication» s'est réunie pour créer une page Facebook.
Si vous êtes utilisateurs des réseaux sociaux vous pouvez y accéder en tapant «commune de Golinhac» et en étant connectés sur Facebook
Nous espérons vous y retrouver nombreux et que ce service vous plaira !

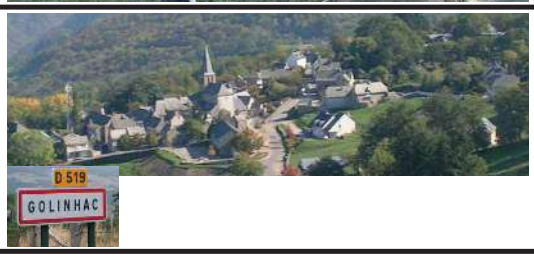

Début février, à la demande de M. le Maire, et après acceptation du dossier, La Poste a équipé la Mairie d'un îlot numérique (ordinateur, imprimante-scanner et accès à internet) doté d'un accès simplifié aux sites des services publics et aux services de La Poste.
Dans le cadre de la modernisation de l'action publique, les démarches administratives se dématérialisent progressivement. Elles nécessitent un accès à Internet et, parfois, de disposer d'un ordinateur ou d'un scanner. Pour répondre à ce besoin en équipement et réduire la fracture numérique dans les territoires ruraux, cet îlot permettra aux habitants de réaliser leur demande de carte grise, consulter leur dossier de retraite ou accomplir leurs démarches avec Pôle emploi ou la Caisse d'allocations familiales.
Les habitants peuvent également scanner ou imprimer des documents. Tout cela est gratuit, dans la limite du raisonnable bien sûr.

L'îlot numérique est accessible en libre service à l'accueil de 8h30 à 12h00 les jours d'ouverture de la Mairie.

Ordre du jour des derniers conseils municipaux

* **Conseil municipal du 10 septembre**

- Approbation du compte rendu du dernier Conseil municipal
- Désignation des membres communaux aux commissions intercommunales
- Désignation des membres de la CLECT
- Révision des loyers communaux
- Désignation d'un correspondant sécurité routière
- Questions diverses

* **Conseil municipal du 23 octobre**

- Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal
- Rapport annuel du Prix et de la Qualité du Service Public (RPQS) de l'eau potable - exercice 2019
- Exonération de la redevance affermage due à la commune en période de confinement
- Dotation globale de fonctionnement - réactualisation de la longueur de la voirie communale
- Vote des subventions aux associations
- Questions diverses

* **Conseil municipal du 4 décembre**

- Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal
- Délibération de principe - recrutement d'agents contractuels de remplacement, en application de l'article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26/01/1984
- Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade
- Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés
- Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- Auberge La Bastide d'Olt - tarifs 2021
- Allègement de la redevance affermage due à la commune en période de crise sanitaire
- Questions diverses

Vous pouvez lire les comptes rendus des conseils municipaux sur le panneau d'affichage extérieur de la mairie et prochainement sur le site internet de la commune.

Bienvenue à notre nouvel agent technique

Julien Lajon a rejoint l'équipe communale depuis le 7 septembre en tant qu'agent technique.
Il habite le lotissement la Landette (ancienne maison Michel Clot) depuis quelques années.

Un besoin de changement professionnel et une envie de s'investir pour son village l'ont motivé à postuler au poste qu'occupait précédemment Daniel Galan.

Il travaillera avec Clément Bony sur l'entretien des espaces verts et de la voirie. Il aura aussi comme mission les petits travaux d'entretien des bâtiments municipaux. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Etat civil

Bienvenue

* ***Anne-Marie et Jean-Claude Barre*** sont les heureux grands-parents de ***Dimitri*** premier sourire au foyer de Geni et Aloïs Barre demeurant à Hérouville Saint-Clair dans le Calvados
* ***Nicole et Alain Dupieu*** sont les heureux grands-parents de ***Léon*** deuxième enfant au foyer d'Adeline Dupieu et Vincent Clot demeurant à Marcillac
* ***Sandra Chelda et Clément Bony*** sont depuis le 23 janvier, les heureux parents d'***Enzo***
* ***Valériane Duval et Julien Delagnes*** sont depuis le 2 février, les heureux parents de ***Léon***

Ils nous ont quittés

* ***Lucien Singlan,*** décédé à Rodez le 3 février a été inhumé à Castailhac le 9 février
* ***Gabrielle Laporte***, née Banroques, décédée aux Angles le 6 mars, a été inhumée à Golinhac le 9 mars

Ils se sont dit oui

* ***Lucie Nolorgues et Vincent Girault*** se sont mariés à Golinhac le 4 septembre 2020
* ***Pauline Fabre et Maxime Gombert*** se sont pacsés à Golinhac le 2 décembre 2020

Nouveaux habitants

* Bienvenue à ***Sophie Barbieux*** qui a aménagé en octobre au ***Bourg***
* Bienvenue à ***Jérémy Bony et Vanessa Coutancin*** qui ont aménagé courant janvier à la ***Borie Haute***

La Communauté de communes Comtal Lot Truyère

Présentation de la Communauté

Votre Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère (CLT) est issue de la fusion de 3 anciens territoires et rassemble 20 000 habitants sur 21 communes dont le paysage est le liant, reflet d'un terroir préservé par les activités humaines, et d'une géologie d'une rare diversité. Son territoire est à la fois très vaste et très diversifié. Cette variété est aussi celle des femmes et des hommes qui l'habitent. Leur histoire et leur identité profondément liés au terroir marquent l'habitat, l'économie, la culture.

La Communauté de Communes travaille et réalise sur nos communes les projets relatifs aux domaines de l'économie, de la famille, de l'enfance et de la jeunesse, des affaires sociales, du sport, du tourisme, de la culture, de l'urbanisme, de l'assainissement, du traitement des déchets, de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, et enfin de la voirie.

Retrouvez toute l'actualité de votre intercommunalité sur :

- comtal-lot-truyère.fr
- facebook
- instagram

Les élus communautaires

Le conseil communautaire est composé des Maires des 21 communes ainsi que de conseillers municipaux. Au total ce sont 41 membres qui siègent au conseil. Autour du Président, les élus fixent la philosophie de développement du territoire.

Le nouveau bureau : CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2020-2026

Le jeudi 16 juillet a eu lieu le conseil communautaire d'installation pour le mandat 2020-2026. Ont été élus :

Le Président de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère : Nicolas BESSIERE (Maire de Gabriac)

1er Vice-Président en charge de la commission Economie : Eric PICARD (Maire d'Espalion)
2ème Vice-Président en charge de la commission Aménagement de l'espace – Urbanisme : Jean-Michel LALLE (Maire de Rodelle)
3ème Vice-Président en charge de la commission Tourisme : Jean-Luc CALMELLY (Maire de Bozouls)
4ème Vice-Président en charge de la commission Finances : Bernard BOURSINHAC (Maire d'Entraygues)
5ème Vice-Président en charge de la commission Environnement – Assainissement : Bernard SCHEUER (Maire de St Côme)
6ème Vice-Président en charge de la commission Administration – Moyens généraux : Magali BESSAOU (Maire de la Loubière)
7ème Vice-Président en charge de la commission Communication – Attractivité : Nathalie COUSERAN (Maire d'Estaing)
8ème Vice-Président en charge de la commission Services partagés – Mutualisation des moyens : Laurent GAFFARD (Maire de Gages)
9ème Vice-Président en charge de la commission Social – Emploi – Services à la personne : Elodie GARDES (Maire de Lassouts)
10ème Vice-Président en charge de la commission Sport : Pierre PLAGNARD (Adjoint à Espalion)
11ème Vice-Président en charge de la commission Culture – Patrimoine : Sylvie TAQUET-LACAN (Adjointe à Espalion)
12ème Vice-Président en charge de la commission Infrastructures – Bâtiments – Voirie : Jean-Louis RAMES (Adjoint à Bozouls)

Nicolas Bessière nouveau Président de la Communauté, Maire de la commune de Gabriac, agriculteur, souhaite à la fois s'inscrire dans la continuité des projets engagés, mais aussi développer la notion de communauté de proximité avec des services et des moyens mutualisés, pour toutes les communes. Ses maîtres mots sont partenariat et bienveillance.
Monsieur Bessière travaille sur la conception d'une véritable équipe d'élus (Président et Vice-Présidents), à l'image de celle qu'entretiennent Maires et Adjoints : une relation de confiance, permettant de mener à bien les projets communautaires et de développer des services aux habitants et aux communes, s'appuyant pour cela sur les fondations solidement mises en place par la mandature précédente, la continuité des projets engagés par celle-ci, et sur l'appropriation par les nouveaux élus des études et réflexions engagées afin qu'ils y apportent leur touche et leur regard.

Nicolas Bessière met un point d'honneur à ce que «chaque commune, sans exception, soit placée au coeur du dispositif intercommunal, se sentant épaulée par une intercommunalité qui n'aurait d'autre ambition que d'être à leurs côtés comme un partenaire efficace et bienveillant.»

LISTE DES 41 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

M. ALBESPY	JEAN-FRANCOIS	LE FEL	MAIRE
M. ANGLARS	JEAN-CLAUDE	SEBRAZAC	MAIRE
MME BELIERES-AZEMAR	BERNADETTE	COUBISOU	MAIRE
M. BENEZET	ALEXANDRE	GOLINHAC	MAIRE
MME BESSAOU	MAGALI	LA LOUBIERE	MAIRE
M. BESSIERE	NICOLAS	GABRIAC	MAIRE
MME BORGET	MYRIAM	BOZOULS	CONSEILLER
M. BOUCHENTOUF	ABDERRAHIIM	ESPALION	CONSEILLER
M. BOURSINHAC	BERNARD	ENTRAYGUES	MAIRE
MME BRIEU	YOLANDE	ESPALION	CONSEILLER
MME BUSSETTI	CLAUDINE	ESPALION	CONSEILLER
MME CALMELLY	JEAN-LUC	BOZOULS	MAIRE
M. CALVET	PIERRE	ENTRAYGUES	CONSEILLER
M. COSTES	SEBASTIEN	ESPEYRAC	MAIRE
MME COUSERAN	NATHALIE	ESTAING	MAIRE
MME DRUON	FRANCINE	ESPALION,	CONSEILLER
M. ESCALIE	GEORGES	BESSUEJOULS	MAIRE
MME FARRENQ	LAURE	BOZOULS	CONSEILLER
MME FERAL	MARIELLE	RODELLE	CONSEILLER
M. GAFFARD	LAURENT	MONTROZIER	MAIRE
MME GARDES	ELODIE	LASSOUTS	MAIRE
M. GOUMON	THIERRY	CAMPUAC	MAIRE
M. GRIMAL	SIMON	LA LOUBIERE	CONSEILLER
MME LKEIN-TOURRETTE	SABINE	BOZOULS	CONSEILLER
MME LACAZE	MARINA	MONTROZIER	CONSEILLER
MME LAFON	FRANCINE	ST HIPPOLYTE	MAIRE
M. LALLE	JEAN-MICHEL	RODELLE	MAIRE
MME MANDOCE	VALERIE	ST COME D'OLT	CONSEILLER
M. MONTARNAL	JEAN-LOUIS	BOZOULS	CONSEILLER
MME OLLITRAULT	ELISABETH	LA LOUBIERE	CONSEILLER
M. PHILOREAU	PATRICE	VILLECOMTAL	MAIRE
M. PICARD	ERIC	ESPALION	MAIRE
M. PLAGNARD	PIERRE	ESPALION	CONSEILLER
M. RAMES	JEAN-LOUIS	BOZOULS	CONSEILLER
M. RASCALOU	BENOIT	MONTROZIER	CONSEILLER
M. RAYNALDY	JEAN-LOUIS	LE NAYRAC	MAIRE
M. SABLE	MICHEL	ESPALION	CONSEILLER
M. SCHEUER	BERNARD	ST COME D'OLT	MAIRE
M. SEPTFONDS	GUILLAUME	ESPALION	CONSEILLER
MME TAQUET-LACAN	SYLVIE	ESPALION	CONSEILLER
M. VALERY	BERNARD	LE CAYROL	MAIRE

Les domaines d'intervention de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère

Notre territoire est un espace où l'on vit bien, chacun sera en accord avec cette affirmation.
Il faut toute une alchimie pour que cela soit rendu possible. Chaque habitant du plus jeune au plus âgé doit trouver sa place dans cette communauté avec ses aspirations, ses besoins fondamentaux, son histoire, son mode de vie. Chaque entreprise doit trouver les conditions idéales pour exercer son activité, se développer et créer de la synergie avec d'autres acteurs économiques et la population.
La Communauté de Communes travaille sur les domaines de la famille, de l'enfance et de la jeunesse, du sport, du tourisme.

Commissions

Les commissions sont l'expression première de l'exercice démocratique qui doit présider à la construction de la philosophie d'une communauté. Elles sont nombreuses (sport, communication, culture, voirie, bâtiment, social, économie, aménagement…) et se réunissent autant que de besoin afin de travailler sur des sujets thématiques avant propositions aux conseillers communautaires qui doivent avoir un regard transversal sur l'ensemble des actions de la communauté. La signature électronique des offres n'est pas obligatoire et la Communauté de communes Comtal Lot et Truyère ne l'impose pas. Chaque commission est animée par un président de commission, rapporteur des travaux de son groupe. Le président de commission est obligatoirement un élu communautaire. Les membres du groupe sont des élus municipaux désignés par les communes. Ils ne sont pas obligatoirement conseillers communautaires.

Représentants élus aux différentes commissions thématiques 2020:2026

PRENOMS	NOMS	COMMISSIONS	PRESIDENT
Pascale	Gros	économie	Eric Picard
Alexandre	Bénézet	aménagement espace et urbanisme	Jean-Michel Lalle
Pierrette	Galan	tourisme	Jean-Luc Calmelly
Alexandre	Bénézet	finances	Bernard Boursinhac
Christophe	Pagès	environnement/assainissement	Bernard Scheuer
Marlène	Bousquet	administration moyens généraux	Magali Bessaou
Stéphanie	Célérier	communication attractive	Nathalie Couseran
Dominique	Lamotte	services partagés/mutualisation des moyens	Laurent Gaffard
Maryline	Combettes	social, emploi services à la personne	Elodie Gardes
Jean-Jacques	Vayssade	infrastructures bâtiments voirie	Jean-Louis Rames
Danielle	Halma	culture patrimoine	Sylvie Taquet-Lacan
Guillaume	Nolorgues	sport	Pierre Plagnard

Mutualisation des services avec la Communauté de Communes CLT à Golinhac

Ces derniers temps, la route de Golinhac à Entraygues, partant du cimetière et passant par Belluoc a connu de gros travaux d'élagage. L'élagage, qui consiste à couper toutes les branches ou arbres qui recouvrent la voie, a pour but d'entretenir et de pérenniser la voirie : moins d'ombres, moins de saletés, moins de risques pour les lignes électriques ou téléphoniques. Ainsi, la Communauté de communes Comtal Lot et Truyère, en charge de la voirie, a mené les travaux en étroite collaboration avec la Mairie de Golinhac. Travaux réalisés par l'entreprise GCTS Servant d'Entraygues sur Truyère. Ceci est la première phase en vue de la réfection totale de cette route (du cimetière au Mailhol, 4 km) au cours de l'année.

Notons également que dans le cadre de la mutualisation des services, des travaux d'entretien et de réfection des chemins communaux ont été réalisés, notamment le chemin longeant le terrain de quilles ainsi que divers aqueducs, buses, fossés. Un travail en commun au service de tous !

SMICTOM

Déchetterie Entraygues

Horaires d'hiver jusqu'au 31 mars
Lundi et vendredi : 9h-12h
Mercredi et jeudi : 14h-17h
Samedi : 14h-18h

Pour toutes questions contactez le SMICTOM :
05 65 51 52 19
ou la déchetterie d'Entraygues :
Zone artisanale de Saures
12140 Entraygues
tél : 05 65 66 07 68
mail : entraygues-sna@orange.fr

Déchetterie mobile

La déchetterie mobile s'est déplacée à Golinhac
le samedi 6 mars
et a comptabilisé 35 passages

Votre mobilier a un nouvel avenir

Auparavant, sièges, canapés, matelas, sommiers, commodes, meubles de cuisine, de salle de bain (sans vasque, évier ou robinetterie) ou encore mobilier de jardin des particuliers finissaient dans les encombrants pour être enfouis.

Aujourd'hui, quel que soit le matériau (bois, panneaux, rembourrés, métalliques, plastique), entiers ou démontés, tous ces meubles hors d'usage devront être déposés dans une benne spécifique située dans les déchetteries. Ils seront alors recyclés ou utilisés comme source d'énergie.

Cette nouvelle filière de collecte des vieux meubles n'est pas sans conséquence quand on sait qu'une famille de 4 personnes jette près de 100 kg de mobilier par an dont seulement 23 kg sont recyclés aujourd'hui.

Protégeons les agents du SMICTOM

Parce que les agents du SMICTOM trouvent trop souvent des masques jetables dans les sacs jaunes, nous vous rappellons que les masques et mouchoirs à usage unique vont dans la poubelle noire avec les ordures ménagères.

Collecte des déchets agricoles

* Les 15 et 16 septembre les agriculteurs étaient invités à déposer leurs déchets plastiques agricoles à l'ancienne décharge de Régaus. Cette collecte a lieu tous les ans et est organisée par le SMICTOM.
La prochaine collecte aura lieu les 4 et 5 mai 2021
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
ancien quai de transfert .

Le geste éco-citoyen : Favoriser le développement d'un tourisme durable à forte valeur ajoutée

La «Véloroute» arrive en Vallée du Lot

Vous avez du remarquer de nouveaux panneaux de signalisation aux bords des routes de notre commune. En effet les territoires de la vallée du Lot et les paysages qu'elle propose vont intégrer le beau projet touristique de la véloroute. Un projet qui reliera le Mont Lozère (Lozère) à Aiguillon (Lot-et-Garonne) via cinq départements et long de 470 kilomètres.
Le conseil départemental a implanté les premiers panneaux de la Véloroute passant par Entraygues, Estaing, Espalion, St Côme et St Géniez et sa variante qui permettra de relier Conques, Villecomtal, Rodelle, Bozouls et Espalion par l'ancienne voie ferrée classée voie verte. Elle traverse notre commune par Montégut, Fonteilles, Campuac, la Brousse, Golinhac, Notre-Dame-des-Hauteurs, La Moissetie.
Cette opération de signalisation se poursuivra dans les prochaines semaines pour une ouverture de l'itinéraire, sur sa portion aveyronnaise, d'ici la fin de l'année.
Cette première Véloroute offre une promesse aux cyclotouristes : «découvrir de magnifiques paysages sur un parcours empruntant majoritairement des voies à faible trafic ou des portions de voies vertes».
A travers ce projet, le Conseil Départemental et nos communes souhaitent favoriser le développement d'un tourisme durable à forte valeur ajoutée pour les territoires traversés.

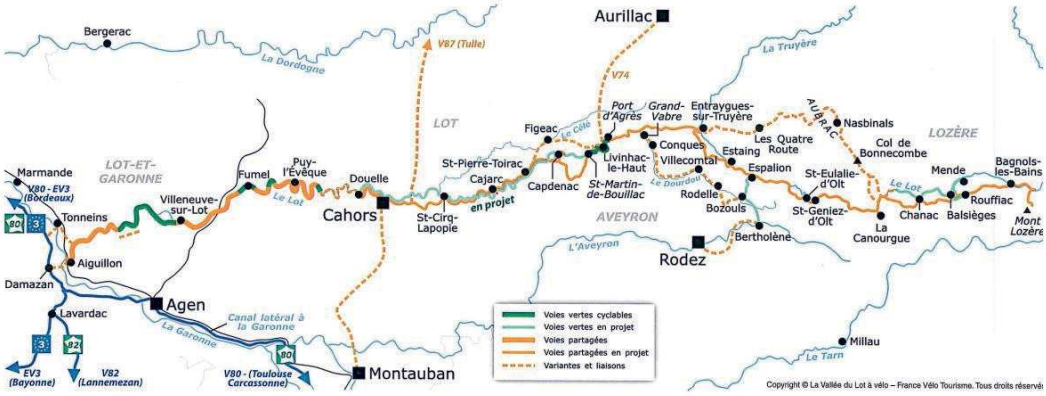

En quelques années, le tourisme à vélo est devenu la première pratique d'itinérance des touristes sur le territoire. La France est ainsi devenue la deuxième destination mondiale après l'Allemagne pour le tourisme à vélo, avec plus de neuf millions de séjours par an.
Les cyclistes étrangers représentent 25 % des touristes à vélo, dont une majorité d'Allemands, de Suisses, de Nord-Américains et d'Australiens. Parmi eux, on distingue les itinérants, qui randonnent et changent d'hébergement au fil de leur séjour et les touristes qui utilisent un vélo comme mode de déplacement sur leur lieu de vacances (ballades, excursions, courses…).

Les retombées économiques du cyclotourisme sont importantes. Au plan national, le chiffre d'affaires de la filière est estimé à 2 milliards € pour environ 16 000 emplois. Sur les territoires, ces retombées sont de l'ordre de 65 à 105 € de dépenses journalières par personne (contre 54 € pour l'ensemble des touristes) et de 16 à 30 000 € au kilomètre d'itinéraire. Avec une croissance de la fréquentation des itinéraires cyclables de 14,5 % en 2016 et de 8 % 2017, le tourisme à vélo est aussi l'une des filières touristiques les plus dynamiques du marché français, correspondant à une évolution profonde des pratiques touristiques vers plus de bien-être, d'attention portée à l'environnement et au partage. A noter également que le tourisme à vélo se pratique en toutes saisons (63 % de la fréquentation des itinéraires au printemps et en été, 37 % le reste de l'année).

PETR du Haut-Rouergue

(pôle d'équilibre territorial et rural)

A la demande de M. Bénézet, M. Lalle président du PETR est venu nous présenter accompagné par Mme Margot, les missions de cette structure. Un moment convivial, plein d'échanges sur les projets à venir et leurs éventuelles subventions.

Crée en 2015, le PETR du Haut Rouergue est une structure opérationnelle de développement qui fédère deux communautés de communes (Comtal Lot et Truyère ainsi que des Causses à l'Aubrac) soit 38 communes et près de 35 000 habitants. Le PETR permet d'engager des actions structurantes dépassant le stade communal et intercommunal. L'objectif est de réaliser ensemble des actions que nos collectivités ne peuvent accomplir seul.

Pour engager ses réalisations, le PETR prépare l'avenir du Haut Rouergue en élaborant un projet de territoire donnant la dimension nécessaire, avec une stratégie partagée qui repose sur une ambition commune «répondre ensemble aux enjeux démographiques de demain». La mise en oeuvre s'effectue dans le respect des conditions d'un développement équilibré et durable avec l'ensemble des acteurs partenaires via des actions concrètes comme : la construction de la culture de l'accueil, la connaissance du paysage pour consolider et développer une ressource déterminante du territoire, ainsi que les nouvelles formes de mobilité.

Carte d'identité

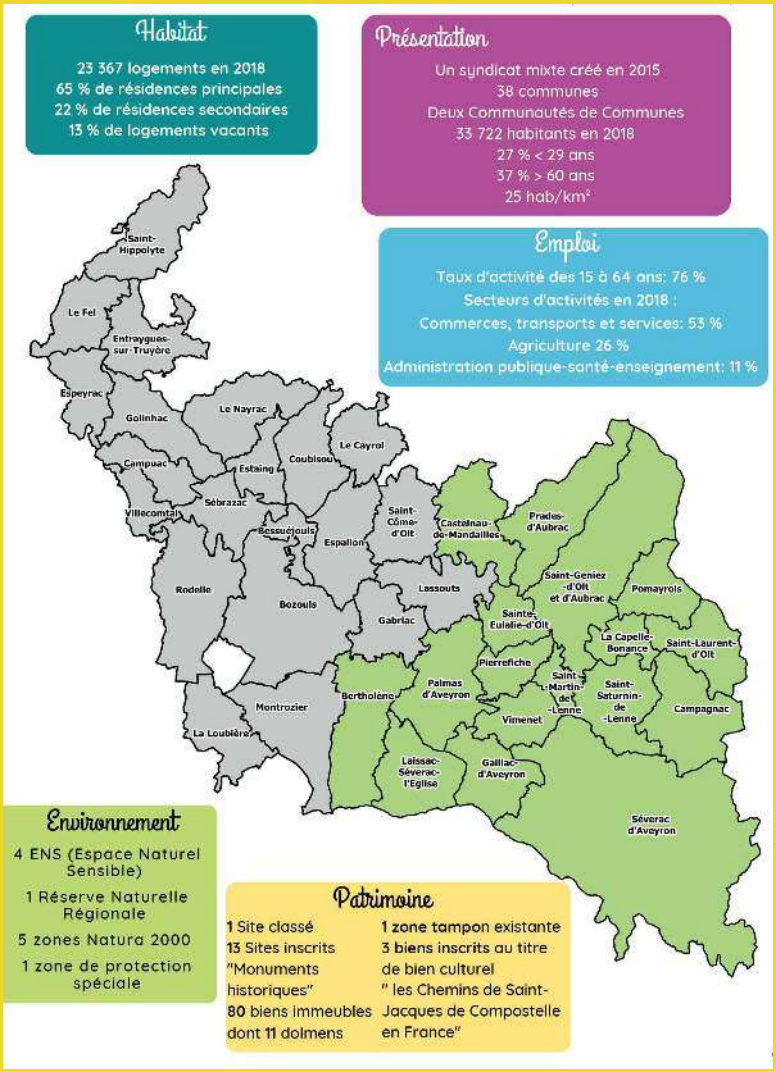

Ses missions

- ***Le développement local*** : pour animer et accompagner le tissu local à travers des actions multiples comme le développement de la ***Route de l'Energie*** avec EDF, ***le diagnostic économique et commercial*** du territoire et la construction du projet de territoire ;

- ***La transition écologique*** : pour tendre vers une sobriété énergétique du territoire en sensibilisant les acteurs

- ***Les services à la population*** : pour améliorer la qualité et le tissu des services publics via en particulier la ***politique de la mobilité,*** l'accompagnement des ***opérations bourg-centres*** et le déploiement de la ***cellule accueil des nouveaux arrivants***

- ***La planification spatiale*** : pour la territorialisation du projet de territoire par le portage d'une mission sur la thématique du paysage aboutissant à l***a définition des unités de paysage avant la construction partagée d'un plan de paysage ;***

- ***L'ingénierie financière et de projets*** : avec notamment la ***mise en oeuvre des contractualisations*** avec l'Etat, le Conseil Région d'Occitanie et l'Europe

- ***Un centre de ressource, de veille, de mise en réseau et d'information*** pour les collectivités : appels à projets, appels à manifestations d'intérêt, retour d'expériences...

La Vie du Village

Sortie «Méhari» du plateau

Du 5 au 8 septembre, les amoureux de Méhari sont partis en excursion, au programme :
1er jour : petit déjeuner à l'auberge la Bastide d'Olt puis direction Viellevie et pique-nique au lac de Tolenne
nuitée à Beaulieu en Dordogne
2ème jour : visite de Beaulieu et Curemonte
3èmejour : Collonges la Rouge et Turenne
4ème jour : Vallée du Céré - Souseryac et Saint Etienne de Maurs

Consommer régional : l' Occitanie se distingue avec #DansMaZone

En cette période particulière, la Région Occitanie agit pour soutenir l'économie et l'emploi en mettant à disposition ce nouvel outil.
En quelques clics, je consulte les artisans, fabricants, commerçants d'Occitanie à proximité de chez moi (livres, accessoires, mode, jouets, santé, beauté, bien-être, décoration, bricolage, nouvelles technologies…)
Ils s'adaptent au confinement et proposent de la commande directe
ou du retrait en magasin.
Consultez gratuitement l'ensemble des commerces référencés et près de chez vous
https://dansmazone.laregion.fr/
Attention, c'est une plateforme non alimentaire !

Boucher-Charcutier

Nouveau service dans notre village ; tous les jeudis matins de 10h à 10h30, un charcutier s'installe sur la place et vous propose ses produits. Il s'agit du Petit Marché de St Cyprien-sur-Dourdou (boucherie - charchuterie MAS)

Epicerie

L'épicerie du village «Votre Marché» vous ouvre ses portes :
le dimanche et le lundi : de 9h à 12 h
et du mardi au samedi : de 9h à 12h15 et de 15h30 à 19 h

Véhicule en panne ?

Votre voiture est en panne ou vous souhaitez tout simplement faire l'entretien de votre véhicule, trois garages vous accueillent sur la commune :
- Garage Burguière Yoann au Cagnatié
ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
et le samedi matin de 8h à 12h
Tél : 05 81 36 11 80
- Garage Allo Mécano 12 au Poteau
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Tél : 05 65 48 61 94
Pour vos véhicules agricoles et de motoculture
- Garage Issalys et fils aux Fourques
Tél : 05 65 48 60 91

Auberge La Bastide D'Olt

Durant la période de fermeture des restaurants, l'auberge La Bastide d'Olt a eu l'autorisation de proposer ses services aux entreprises et aux artisans du BTP durant le temps du déjeuner dans le respect des gestes barrières.

Ambiance de Noël

Durant une semaine, Golinhac s'est préparé à accueillir Noël.

Travail d'équipe et convivial entre élus et employés communaux pour aller au Fel choisir, couper et ramener les sapins qui ont habillé le village.

Chaque jour de la semaine les décorations sont apparues dans les rues du village ! Peintures sur les vitres de la mairie, installation des sapins, pose des illuminations, et pour finir décoration des sapins.

Chargement des sapins au Fel

Arrivée des sapins coupés

Préparation des décorations

Bénévoles au travail

Décoration devant l'église de Castailhac

Sapin illuminé dans le village

Décoration du grand sapin de la place

Un sapin de Noël a été offert à tous les commerçants de la commune

Peinture sur vitres à la Mairie

La semaine précédent Noël, les élus se sont rendus auprès des personnes de 75 ans et plus et en résidence principale à Golinhac pour leur apporter un sac garni de gourmandises.
Un peu de réconfort dans ce contexte si spécial...

Afin de les remercier de leur investissement et de leur travail de qualité, l'ensemble des employés de la commune se sont vus remettre en cette fin d'année et période de fête une corbeille de douceurs.
Ce fut aussi l'occasion d'offrir à Daniel Galan son cadeau de départ en retraite bien méritée (une participation pour un voyage). Un grand merci à Daniel pour ses bons et loyaux services durant toutes ces années (de décembre 1987 à mai 2020).

Un groupe de bénévoles a installé dans le choeur de l'église la traditionnelle crèche de Noël.

Les habitants ont aussi rivalisé de créativité et fait preuve d'investissement pour faire vivre l'ambiance de Noël. Pour l'année prochaine, n'hésitez pas à nous envoyer des photos de vos réalisations.

Village de Noël chez les schtroumpfs à la Julinie

Jardin de lutins au Radal

RENCONTRE AVEC NOS DOYENS

Alain Bénézet

Alain Bénézet est né le 6 novembre 1927 . Il Vit à la Brousse et est marié à Simone avec qui il a eu 6 enfants. Il vous raconte un souvenir de jeunesse et la suite....
1941, l'année de mes 14 ans, nous sommes dimanche et ma mère me demande d'aller me préparer pour aller à la messe. Je m'exécute, grimpe sur ma bicyclette, et me voilà parti. Mais dans ma tête j'avais envisagé une messe «buissonnière», je préférais aller dire bonjour à mon oncle Charles et à ma tante Juliette qui habitaient au lieu dit «les Croses» à la sortie de Campuac, chemin du cimetière.
Mon oncle jouait de l'accordéon diatonique, déjà ses airs de bourrées et valses me plaisaient beaucoup ; je l'écoutais assis sur les marches d'un escalier intérieur, ma tante Juliette dansait seule. J'écoutais la musique que jouait mon oncle quand tout à coup, sans crier gare, mon oncle se défait de son accordéon et le jette sur mes genoux en me disant «je te le donne» «lou me douones» que je lui réponds, «oueil, oueil, lou té douoné». Je prends l'accordéon, je le remercie pour ce cadeau inespéré. Je saute sur mon vélo, direction la «Brousse» à peine 100 m parcourus, je m'arrête avec l'envie de manipuler cet instrument, lui faisant produire simplement quelques sons.
Petit à petit, avec patience, j'arrive à jouer quelques airs. Quelques années passent, alors commencent des demandes pour aller animer des mariages et des petits bals à Golinhac avec des copains. Cela s'est prolongé quelques années, avant d'être appelé pour effectuer mon service militaire.
Des années ont passé, j'ai fait carrière dans l'armée ; revenu dans la vie civile, sans doute 30 ans étaient passés sans avoir revu un «piano à bretelles».
Dans les années 1980, Emilie Calvinhac décide de créer un groupe folklorique, «los Englénaïres», j'ai été préssenti pour faire danser le groupe, et il m'a fallu tout reprendre à zéro. A force de persévérence, je me suis un peu perfectionné en animant ce groupe pendant près de 25 ans, mais aussi avec d'autres musiciens : Jean Yves, Nelly et Pierrot, nous étions une bonne équipe.
A cette heure, à 93 ans l'arthrose des doigts m'a obligé à arrêté la musique. Je passe avec mon épouse Simone des jours paisibles auprès de nos enfants.

Madeleine Rolland

La porte s'ouvre sur une cuisine typiquement aveyronnaise. Madeleine est assise à la grande table et nous accueille avec un grand sourire. Elle nous avoue être un peu gênée de faire l'objet d'un article. Nous lui répondons qu'être doyenne du village ce n'est pas rien.
Madeleine Blanc est née le 4 mai 1927 à Cassaniouze dans le Cantal.
Elle arrive rapidement dans l'Aveyron et démènage plusieurs fois jusqu'à ses 16 ans et demi où elle se retrouve employée à la Borie Haute chez la famille Quintard. Elle y restera 2 ans. C'est là qu'elle rencontre Auguste Rolland alors qu'elle allait amener de la soupe aux ouvriers dans les champs. «ça n'a pas tout de suite flashé» dit-elle. Malgré tout Cupidon a fait son travail puisqu'ils se marient le 8 septembre 1947. De cette union naîtront 6 enfants : Emile en 48, Alain en 49, Claude en 51, Eliette en 52, Lucette en 55 et Georgette en 58. Pas de contraception à l'époque, des naissances rapprochées ce n'était pas facile «Quand Alain est né, Emile ne marchait pas et lorsque Claude est arrivé par une épaule, la veille je lavais 7 paires de draps au vivier» nous dit-elle. L'électricité était là, mais l'arrivée de l'eau courante, du réchaud et du lave-linge lui ont changé la vie.
Elle élève avec amour ses enfants et c'est pour elle un drame lorsqu'elle perd Claude et Alain de maladies.
Mais Madeleine, continue pourtant à sourire et à être gentille avec tout le monde. Elle est aimée et appréciée, généreuse, elle se lève et va nous chercher une pompe qu'elle a confectionné spécialement pour nous.
Et oui à 93 ans elle continue à cuisiner, jardiner, lire. Encore 3 ans en arrière elle faisait du vélo, ses enfants lui ont maintenant acheté un scooter électrique qui lui permet de se promener dans les chemins alentours.
Adhérente depuis toujours du club de l'amitié elle adorait participer aux voyages. Elle regrette que la situation actuelle ne lui permette plus de pratiquer un de ses loisirs préféré: les quines.
En 2003 elle perd son mari, mais heureusement c'est l'année où Lucette décide de revenir vivre à Golinhac avec son mari. Ils s'installent dans la maison voisine.
Cela fait 75 ans qu'elle vit à la Borie Haute, grand-mère 8 fois et arrière-grand-mère 17 fois, nous lui souhaitons de profiter encore très longtemps de sa grande famille.

CULTURE

PROJET D'OEUVRE D'ART REFUGE

Une réunion publique sur le thème de «Fenêtre sur le paysage» s'est tenue le 21 septembre à la salle des fêtes. M. le Maire ainsi que le président de l'association «Derrière le hublot» ont présenté le projet d'oeuvre d'art-refuge prévu pour 2021 sur notre commune. L'artiste Abraham Poincheval, après nous avoir présenté son parcours artistique, nous a expliqué les raisons qui ont motivé son choix. Il s'est laissé inspirer par les nombreuses légendes et matériaux caractéristiques de Golinhac comme les boules granitiques. C'est donc une réplique d'un des rochers «de la Clouque» qui verra bientôt le jour.
Ailleurs entre Genève et le Pays Basque, après la première oeuvre Super-Cayrou à Gréalou (46), Fenêtres sur le paysage se développe avec huit territoires et de nombreux partenaires. Bientôt quatre nouvelles oeuvres d'art-refuge surgiront de terre et des savoir-faire à Golinhac, Livinhac-le-haut (12), Limogne (46) et La Romieu (32). Quatre artistes participeront ainsi à la création d'une collection.

«Le Rocher» oeuvre d'art refuge sera installée sur la parcelle n°780 propriété de la commune. Cette parcelle se situe dans un petit bois en contrebas du village.
L'accès se fera par un chemin qui sera aménagé en lisière du champ de M. de Chefdebien. Il sera clôturé et arboré.
L'artiste M. Poincheval est en train de constituer l'équipe qui l'accompagnera dans ce projet : à savoir une stucture de production , un suivi de chantier et un paysagiste.

MAIS C'EST OU CA ?

Réponse : Porche du château des Vernhettes

SPECTACLE «Y'A PLUS DE SAISON»

La représentation «y a plus de saison» offerte par les nouveaux troubadours a conquis le public de Golinhac le 24 septembre dernier. La météo ne permettant pas le spectacle initialement prévu en plein air, les spectateurs se sont donc retrouvés dans la salle des fêtes aménagée de façon à respecter les gestes barrières.
Ce spectacle, projet culturel de territoire est un projet artistique et social. C'est le projet d'une année auprès de 32 personnes âgées de 81 à 97 ans des 23 communes Monts Rance et Rougier dans le sud Aveyron. Un regard sur le présent à travers les souvenirs de ces personnes. Mais aussi la participation d'une centaine d'enfants de 6 écoles qui ont travaillé à l'illustration de planches de dessins représentant chaque souvenir.
Ce spectacle proposé à l'invitation de la Communauté de Communes et son service culturel a amené de l'humour et de l'émotion en cette période compliquée.

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Savez-vous qu'à la bibliothèque municipale de Golinhac, vous pouvez emprunter gratuitement des romans à gros caractères qui offrent un confort de lecture. Des CD où sont enregistrés des oeuvres lues par les écrivains eux-mêmes que vous pouvez écouter dans votre fauteuil ou dans votre voiture.

La revue «Patrimoni» qui vous parle de votre patrimoine aveyronnais, en français et aussi en occitan.
Savez-vous que les enfants ont un espace dédié où ils peuvent lire des albums, des romans, des documentaires (et bien sûr les emprunter).

Savez-vous que si vous ne pouvez pas vous déplacer, les bénévoles peuvent vous apporter un assortiment de livres à la maison (en téléphonant à la mairie : 05 65 44 50 12).

Savez-vous que la bibliothèque est approvisionnée régulièrement par la Médiathèque départementale de l'Aveyron et que vous pouvez réserver des livres qui sont portés à la bibliothèque de Golinhac (passage d'une navette une fois par mois)

Maintenant que vous savez tout celà, il ne vous reste plus qu'à passer à la bibliothèque dans les locaux de la Mairie tous les

mercredis matins de 10H à 12H
et les 1ers et 3èmes samedis du mois.

L'équipe de bénévoles vous y recevra dans le respect des gestes barrières. A bientôt

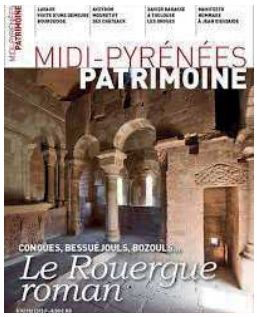

ZEPHIRIN BOSC N'EST PLUS.....

Zéphirin Bosc , majoral du Félibrige, chevalier des Arts et Lettres, poète, écrivain occitan et historien local de la vallée d'Olt est décédé le 30 novembre 2020 à 93 ans.
Il avait de fortes attaches avec notre village de Golinhac. Des attaches familiales : son père, Eugène, Henri Bosc est né aux Bories de Belluoc.
Il a aussi grandement participé à la réalisation du livre sur Golinhac en 2009 ainsi qu'à la réalisation du topoguide de randonnée lo camin d'Olt, chemin qui traverse notre commune.
On peut aussi découvrir ses poèmes sur la pierre de la fontaine de la place du village et sur les panneaux des croix de chemin, le long du chemin de Saint Jacques.
Pour lui rendre hommage, la bibliothèque de Golinhac propose à ses lecteurs quelques- uns de ses nombreux ouvrages en occitan mais aussi en français (Les gabarriers du Lot, racontes e novèlas del païs d'Olt, contas e poëmas de pelegrins…) et nous vous proposons ici une partie de la chanson qu'il a écrite sur le camin d'Olt (texte complet dans son livre Cançonnièr de la ribièira d'Olt).

Lo Camin d'Olt

1 N'es un camin qu'advèis s'attraça
Entre païses plan vesins,
De l' Avairon al Cantal passa
Per fraire entre cosins.....

Repic : De Truière a l'Olt, fins qu'a la Daza,
Sabe un camin
Ont l'aiga canta ambe lo vent
De Truière a l'Olt ont l'assuèlh rasa,
Sabe un camin,
Ont i fa bon préner son temps.

2. N'es un dralhol, n'es una estrada,
Segon que passa sul torrelh,
O dins la conca fonzelada
Ont tot s'acuca sens solelh.
.....

Le Foyer Rural

Retrouvez toutes les informations sur la page facebook

Nouveau Bureau

Co-Présidents : Valériane Duval
Ruddy Célérier
Trésorier : Christian Caucal
Trésorier adjoint : Michaël Salles
Secrétaire : Sandrine Chereau
Secrétaire adjoint : Julien Lajon

L'assemblée générale du foyer rural a eu lieu au mois d'octobre. La présidente Valériane Duval a accueilli les membres qui s'étaient déplacés et est revenue sur les évènements annulés et à venir qui sont malheureusement tributaires de la situation sanitaire actuelle et de ses restrictions.

L'association reste un noyau central et dynamique du village avec 96 adhérents et 7 sections d'activités : théâtre, dessin-peinture, musique, cyclisme, couture-tricot, yoga et le patrimoine (en sommeil). Prochainement l'activité «photo» va être proposée.

Tous les membres du bureau ont remercié Alexandre Bénézet qui quitte ses fonctions de co-président après 13 ans d'investissement.
Dès que possible les festivités et animations reprendront pour le plus grand plaisir de tous.

le Club de l'Amitié

Bureau

Co-Présidentes : Marinou Pagès
: Dominique Lamotte
Trésorière : Huguette Carcenac
Secrétaire: Lucette Girbal

Comme pour les autres associations, la crise sanitaire a perturbé la vie du club. Toutes les animations ont été annulées.
La présidente et la co-présidente avec les membres du bureau ont décidé d'offrir un petit présent à tous les adhérents pour garder un lien.
Le bureau a aussi décidé de la gratuité de la carte d'adhérent pour 2021.
En espérant se retrouver rapidement, nous vous souhaitons une bonne année.

ECGE

Entente Campuac Golinhac Espeyrac

Les Quilles de 8

Suite à l'évolution rapide et inquiétante de la situation sanitaire en Aveyron, mais aussi en France, ces deux clubs se sont vus dans l'obligation de suspendre toutes leurs activités et rencontres prévues.
Nous espérons que la situation va s'améliorer et que tous nos sportifs et supporters pourront retrouver les terrains de jeu.

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE

Nous étions réunis le 16 août à la stèle érigée à la mémoire de Jacques Anquetin. C'est pour nous l'occasion de vous faire un rappel sur la résistance et les maquis à Golinhac durant la guerre 39-45.

A Golinhac, un maquis se réunissait dans un ancien moulin (le Moulinou) aujourd'hui détruit et noyé par le barrage. Ce maquis était sous les ordres de «Jean-Pierre».

Dans cette compagnie, il y avait des soldats de 1939, des prisonnier évadés, etc. Face au Moulinou, sur le bord de la route N 920, dans le hameau de Carmarans, est érigée une stèle dédiée à la mémoire du «maquis Jean-Pierre».

Dans la commune de Golinhac, un autre maquis se réunissait au village de Pradels. Celui-ci était surtout composé de jeunes refusant le travail obligatoire (STO) en Allemagne. Cette compagnie faisait partie du «maquis Fred».

Après le débarquement allié en Normandie le 6 juin 1944, les Allemands stationnés à Rodez voulurent se déplacer vers le nord. Après plusieurs tentatives infructueuses, ils se dirigèrent vers Entraygues par Villecomtal ; c'était le 16 août 1944.

La colonne allemande fut attaquée par un détachement du «maquis Fred» qui, avait tendu une embuscade à proximité de la Garrigue de Campuac.

Lors de l'affrontement, le maquisard Jacques Anquetin du maquis de Pradels fut tué ainsi que
- Vidal dit «Barascud» près de la Castanie à Entraygues
- Albert Castanié à la Julinie de Golinhac. Il était le chef de la Résistance d' Entraygues.
- Pierre Vigouroux, Michel Battedou et René Delrieux furent exécutés par les allemands à Villecomtal.

Source : Notre Village Golinhac- Foyer rural section patrimoine

Stèle Castanié à la Julinie

Stèle Anquetin à la Garrigue

Stèle du maquis Jean-Pierre à Carmarans

Stèle Vidal dit «Barascud» à la Castanie

« Le 16 août 1944 fut une journée particulièrement fertile en émotions ; comme d'habitude, on se préparait à se rendre en pèlerinage à Castailhac, en l'honneur de St Roch. De grand matin, on entendit quelques coups de feu en direction des Vernhettes. Un détachement de FFI, stationné à Pradels depuis quelques semaines, nous apprend qu'une colonne de camions allemande, venant de Rodez et se dirigeant vers le nord, se trouve en mouvement sur la route nationale N 604 et qu'il faut l'arrêter dans sa marche.
Par suite de fausses manoeuvres et d'absence de commandement, quelques coups de feu sont échangés sur le plateau de la Garrigue, paroisse de Campuac.
Un FFI de Paris est tué. Les Allemands descendent vers Entraygues, après avoir incendié quelques maisons à la Garrigue et menacé quelques habitants.
La route est coupée en vue d'Entraygues. Devant l'impossiblité de continuer, les Allemands rebroussent chemin.
Quelques FFI circulant dans Golinhac, assez inconscients de la situation, et un petit dépôt d'armes placé en face de l'église, firent prendre à la population quelques mesures de prudence. La plupart s'en allèrent dans les bois du versant Lot. Quelques hommes restèrent seuls au village, dans l'ignorance, d'ailleurs de ce qu'il se passait réellement sur la route. La famille Caylus, fermiers des Vernhettes, fut alignée dans la cour, en attendant la venue du chef de famille, absent à ce moment-là, pendant que des soldats pillaient la maison.
Ce fut notre contribution à la libération du territoire.»

Compte-rendu de la journée du 16 août 1944 par le curé Georges Gaidou dans le livre de la paroisse de Golinhac

Si vous souhaitez recevoir le prochain numéro au format numérique seulement, faites-vous connaître auprès du secrétariat de la mairie :
Mail : golinhac@orange.fr
Tél : 05 65 44 50 12